

Adresse du conseil général, du comité de surveillance, de la justice de paix et de la société populaire de Pont-la-Montagne, ci-devant Saint-Cloud (Seine-et-Oise) applaudissant aux grandes mesures que vient de prendre la Convention et l'invitant à rester à son poste, en annexe de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général, du comité de surveillance, de la justice de paix et de la société populaire de Pont-la-Montagne, ci-devant Saint-Cloud (Seine-et-Oise) applaudissant aux grandes mesures que vient de prendre la Convention et l'invitant à rester à son poste, en annexe de la séance du 18 thermidor an II (5 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 218;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22840_t1_0218_0000_7

Fichier pdf généré le 09/07/2021

livrées aux tyrans du Nord, et ils ne reviendront que quand le sol de la liberté sera purgé des restes impurs qui le souillent encore et qui apprendront bientôt que ce n'est pas en vain que le peuple français a juré la victoire ou la mort. POSSET (*secrét.*), N. DIDOT (*présid.*), BREBANT (*secrét.*).

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

31

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Cany* (2) à la *Conv.*; *Cany, 16 therm. II*] (3)

Citoyens législateurs,

La tête coupable du nouveau Catilina et des autres conjurés, en tombant sous le glaive de la loi, affermit à jamais la République. Votre courage, votre énergie, en brisant les fers que le tyran osait nous préparer, a sauvé la patrie. *Vive la république ! Vive la montagne !* Par vous, avec vous, nous sommes libres, nous voulons l'être, et nous le serons, malgré les efforts des monstres coalisés. Qu'ils savent(*sic*), les tigres, avec quelle rapidité la pique de la liberté perce le cœur de leurs perfides complices ! Qu'ils apprennent que les Français ne sont pas faits pour recevoir un maître, qui ne monterait sur le trône que sur les cadavres expirants du conseil-général de la commune de Cany.

MARAIS (*maire*), LAURENCE, RENAULT, PREVOST, DECONNEZ, QUEVAL, TINEL, LORIN, COLLARD (*secrét.*), FOUESTIL (*agent nat.*), DELCOURT.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

32

[*Le conseil g^{al}, le c. de surveillance, la justice de paix et la sté popul. de Pont-la-Montagne* (5) à la *Conv.*; *Pont-la-Montagne, 16 therm. II*] (6)

Citoyens représentants,

Encore une nouvelle conjuration bientôt exterminée par le courage et l'énergie des vrais représentants d'un peuple libre ! *Robespierre, le dernier tyran*, et ses vils complices vouloient tuer la liberté et régner sur des monceaux de cadavres. S'en étoit fait de la République, si le génie de la liberté n'avoit pas veillé sur la destinée du sénat et du peuple français. Représentants courageux, cette scélératte faction vouloit vous anéantir, mais vous êtes intacts et sans ambition. Les Français se lèveront lorsque quelques mains sacrilèges oseront arrêter le cours de vos travaux qui doivent à jamais

assurer la liberté et le bonheur d'une grande nation. Frapés tous les conspirateurs du glaive de la loi ! Que tous ses assassins de la liberté, que tous ces opresseurs qui se trouvaient partout, qui protégeaient le crime et fermaient le chemin de la justice soient pulvérisés ! Mort aux tyrans, aux factieux et aux intrigants ; mais paix et justice aux vieux patriotes opprimés !

Nous applaudissons aux sages et grandes mesures que vient de prendre la Convention nationale. Nous l'invitons à rester fidèle à son poste jusqu'à ce qu'enfin les ennemis de la chose publique soient disparus du sol de la République.

Nous louons toutes les sections de Paris qui se sont montrées dignes de la reconnaissance de leurs concitoyens de tous les départements, en faisant un rampart de leurs corps pour empêcher l'infâme projet d'assassiner la Convention nationale.

BRACHARD, f. QUITELLE (*présid.*), LE FEBVRE (*secrét.*), C.C. COQ, F. DUPUIS, LEMOINE, LEBLOND, OLIVIER, CANTO, RANX, MOUTONNIER aîné, J.F. EDELINE, GODIN, Denis LEGUAY, DORANGE, FALLOT, BELDON, MARCHANT (*comm^{re} de la sté popul.*), SOUGON (*comm^{re} de la sté popul.*), CORMEILLE, LE ROUX (*agent nat.*), PREVOST, LAVIVRI, FOUL (*juré*). LA CHAUSSÉE (*juge de paix*), AMARY [et une signature illisible].

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

33

[*Le conseil g^{al} de la comm. d'Autun* (2) à la *Conv.*; *Autun, 15 therm. II*] (3)

Représentans du peuple,

Le conseil général de la commune d'Autun vous félicite d'avoir encore une fois sauvé la République, d'avoir déchiré le voile qui cachoit à nos yeux nos ennemis mortels, d'avoir purgé le sol de la liberté des dominateurs de l'opinion publique, qui aspiraient à la tyrannie, et de nous avoir inspiré une salutaire défiance pour tous ces orgueilleux qui se disent patriotes en foulant aux pieds l'égalité. Continuez, net[t]oyez les départements de la vermine des intrigants. Frappez tous les complices des Robespierre, des Couthons et des Saint-Just, et que la sainte montagne porte toujours la foudre qui écrasera le despotisme, et la lumière qui nous montrera la liberté sans nuage. Vive la République ! Périront les tyrans !

DESVIGNES (*off. mun.*), BONNET (*off. mun.*), M. CLAYEUX (*maire*), LE BLOND (*off. mun.*), TRENBLETZ (*off. mun.*), JOVET (*off. mun.*), VITCOQ (*off. mun.*), DUPARC, PICHARD, ABORD (*agent communal*), RUÉ, DUBOIS, LABOURÉ (*secrét.*), NUGUEL, CHOUTON, ROCH.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) Mention marginale du 18 thermidor.

(2) Seine-Inférieure.

(3) C 312, pl. 1 243, p. 8. Mentionné par *J. Fr.*, n° 680; *B^m*, 26 therm. (2^e suppl^l).

(4) Mention marginale du 18 thermidor.

(5) Ci-devant Saint-Cloud, Seine-et-Oise.

(6) C 312, pl. 1 243, p. 10.

(1) Mention marginale du 18 thermidor.

(2) Saône-et-Loire.

(3) C 312, pl. 1 243, p. 11.

(4) Mention marginale du 18 thermidor.